

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

HUITIÈME ANNÉE. — 1879-1880

N° 2

NOTES ET MÉMOIRES

(Suite et fin)

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

1881

OBSERVATIONS

SUR

QUELQUES MOUSSES DES ENVIRONS DE CHAMONIX

PAR

M. DEBAT

M. Payot a l'obligeance de me faire parvenir, à la fin de chaque année, le résultat de ses excursions bryologiques. J'ai eu déjà plusieurs fois l'occasion de vous présenter les Mousses les plus intéressantes provenant de ces envois. J'ai reçu dernièrement un volumineux paquet renfermant un grand nombre d'espèces à déterminer. Il est facile de comprendre que des envois aussi considérables et aussi multipliés, provenant des mêmes localités, doivent nécessairement, quelle que soit la richesse bryologique des stations, renfermer souvent les mêmes espèces. Cependant notre zélé correspondant met tant d'activité et de persévérance dans ses recherches qu'il arrive toujours à découvrir du nouveau, et que grâce au soin qu'il applique à ses explorations, il enrichit fréquemment notre Flore bryologique du bassin du Rhône de quelque nouvelle espèce.

En dehors d'ailleurs de ces conquêtes qui élargissent en quelque sorte notre domaine bryologique, les influences climatériques qui s'exercent si puissamment dans les hautes régions explorées par M. Payot, donnent souvent à des espèces assez répandues dans les montagnes une physionomie fort différente de celle qui leur est habituelle. De là, des formes nouvelles qui, lorsqu'elles sont constantes, peuvent donner lieu à des variétés non encore décrites ou à des formes tératologiques souvent fort embarrassantes à déterminer, et dont je vous ai déjà montré quelques curieux spécimens.

Pour tous ces motifs, les envois de M. Payot sont toujours

très-intéressants à étudier ; mais souvent aussi ils offrent, au moins pour un certain nombre d'échantillons, des difficultés assez grandes dans leur détermination. Vous ne serez donc pas surpris si j'accompagne d'un point de doute plusieurs de mes diagnoses.

Voici la liste des espèces envoyées par M. Payot :

Amphoridion Mougeotianum, *A. lapponicum*. — Le genre *Amphoridion* se distingue du genre voisin *Zygodon* par l'absence de péristome ; tous deux réunis constituent la famille des Zygodontiées, dont les espèces ont la coiffe en capuchon, au lieu de l'avoir en mitre comme celles des Orthotrichacées. L'*A. Mougeotianum* est très-répandu autour des cascades dans la région sous-alpestre de Chamonix.

L'*A. lapponicum* est plus rare, au moins dans notre région. Il n'est pas sans quelque analogie avec le *Zygodon viridisimus* ; mais ce dernier est une Mousse répandue dans les stations méridionales, tandis que l'*Amphoridion* ne se montre que dans les localités froides.

Trichodon cylindricus. — C'est toujours avec un certain doute sur leur détermination que je vous présente ces nouveaux spécimens d'une Mousse dont je vous avais déjà entretenu. Les capsules sont trop jeunes et je n'ai pu reconnaître si j'avais affaire au genre indiqué.

Grimmia unicolor, *G. mollis*, *G. sulcata*, *G. contorta*. — Le *G. unicolor* peut être assez facilement confondu avec les petites formes de *Rhacomitrium sudelicum* ; mais les feuilles sont obtuses et dépourvues de poils.

Le *G. mollis* a un faciès qui le fait reconnaître facilement ; mais comme il ne fructifie que fort rarement, ce n'est pas sans quelque difficulté qu'on reconnaît le genre. L'étude du tissu cellulaire est ici indispensable.

Les deux autres *Grimmia* sont des espèces de la région montagneuse.

Myurella julacea. — Je vous ai déjà souvent montré cette jolie Mousse si nettement caractérisée par ses tiges dressées, étroitement cylindriques ; elle est presque toujours mélangée à d'autres espèces dont il n'est pas commode de l'isoler, mais dont elle se distingue à première vue.

Hypnum ochraceum, *H. alpestre*. — Ces deux espèces ap-

partiennent au sous-genre *Limnobion*. Vous connaissez déjà la première, qui ne peut être confondue avec aucune des espèces du même sous-genre. Quant à la seconde, on peut la confondre, soit avec l'*H. molle*, soit avec le *dilatatum*. Nous les distinguons par les caractères suivants : chez le *dilatatum*, les feuilles sont presque plus larges que longues, parfois un peu homotropes et brusquement acuminées. Chez le *molle* et l'*alpestre*, elles sont un peu plus allongées, mais plus larges chez le *molle* que chez l'*alpestre*, et en outre présentent chez ce dernier des cellules basilaires orangées. Le *molle* du reste, comme son nom l'indique, offre moins de raideur dans le port de la plante et a les feuilles presque planes.

Hypnon arcticum. — C'est encore un *Limnobion* reconnaissable à ses feuilles étalées-dressées, rigides et luisantes.

Hypnon dolomiticum. — L'année dernière, M. Payot m'avait envoyé des échantillons de cette même Mousse sous le nom d'*Hypnon Heusterianum*, et j'avais cru pouvoir admettre cette détermination. Bien qu'avec doute je rapporte ces échantillons au *dolomiticum* dont ils se rapprochent davantage par les rameaux faiblement pinnés, épars et non fastigiés, les feuilles non révolutées, entières, plus petites, les touffes plus molles et d'un vert pâle. Des caractères analogues ne permettent pas de le confondre avec l'*H. fastigiatum* dont la couleur est plus foncée encore que celle de l'*Heusterianum* et dont les feuilles sont plus falciformes.

Vous pourrez d'ailleurs lire, pour plus de détails, l'article de M. Renauld dans le n° 3, 6^e année, de la *Revue bryologique*. Je me bornerai à dire que j'ai constaté chez les échantillons de M. Payot la série unique de cellules carrées qui constitue une marge à la base et qui, suivant l'article précité, est caractéristique pour l'*Hypnon dolomiticum*.

Eurjochion myosuroideum, *E. strigosum*. — Les échantillons de cette dernière espèce sont assez bien fructifiés, ce qui est assez rare.

Brachythecion cirrhosum, *B. albicans*, *B. reflexum*, *B. trachypodium*, *B. Starkianum*, *B. glaciale*. — Le *B. cirrhosum* est une espèce très-remarquable par ses rameaux julacés à feuilles fortement concaves, ce qui les rend bouffis.

Les *B. trachypodium*, *Starkianum*, *glaciale*, ont une grande ressemblance et exigent un examen assez minutieux. Chez les

deux premiers, le tissu cellulaire est assez étroit ; il est un peu plus lâche chez le dernier dont les feuilles, plus brièvement et presque brusquement acuminées, ont une côte qui atteint le sommet, tandis qu'elle dépasse peu le milieu chez le *trachypodium* et chez le *Starkianum* ; l'acumen est semi-tordu chez le *Starkianum*, droit chez le *trachypodium* ; enfin chez ce dernier le pédicelle épais et comme charnu est caractéristique, ainsi que vous pourrez en juger par les échantillons qui vous sont présentés.

Lescurea striata, *Oligotrichon hercynicum*. — Cette Mousse m'a fait éprouver une assez vive déception. Un examen superficiel m'avait fait voir dans ces échantillons peu développés le *Psilopilum arcticum*, espèce qui n'a encore été signalée que dans la région arctique, mais une étude plus attentive m'a révélé l'erreur. Je dois dire cependant que c'est la première fois que je reçois cette Mousse d'une localité dépendant de notre région, où elle est très-rare.

Bryon Mildeanum. — Jolie espèce assez souvent méconnue à cause de sa ressemblance avec les petites formes de *B. alpinum* ; quelques échantillons en fruits.

Bryon neodamense. — Espèce plus rare et généralement stérile. Elle n'avait pas été signalée dans notre région. Je vous fais passer maintenant deux espèces qui me rendent perplexe : l'une que je crois devoir rapporter au *B. filum* découvert par M. Payot et que M. Schimper, dans son *Synopsis*, hésite à regarder comme une bonne espèce, en insinuant que c'est probablement un *Webera* déformé, opinion qui me paraît assez vraisemblable ; l'autre dont j'ai fait un *B. aeneum*, ne sachant à quelle *Bryacée* décrite le rapporter avec quelque certitude. En tous cas, ce sont deux formes très-singulières et qui exigent de nouvelles observations.

J'en dirai autant d'un échantillon que je vous présente et qui me paraît appartenir au *Webera cruda* qui l'accompagnait en spécimens bien caractérisés. Ce doit être une forme tératologique, dans laquelle les tiges sont très-raides, les feuilles plus rapprochées et plus courtes que dans le type.

J'ai rencontré mêlé à l'*H. dolomiticum*, décrit plus haut, des plantes assez nombreuses qui ont toute l'apparence du *Webera sphagnicola* dont M. Payot m'a envoyé l'année passée plusieurs échantillons mélangés à des Sphaignes.

Webera cucullata. — Dans ces spécimens, les feuilles ne se terminent que très-rarement en capuchon ; néanmoins, comme c'est à cette espèce que l'ensemble des caractères se rapporte, je n'ai pas cru devoir lui refuser ce nom.

Mnion lycopodioideum. — Espèce très-délicate et qui avait été signalée déjà à Bex par M. Philibert. Je la considère comme nouvelle pour notre région, n'ayant trouvé aucune indication de sa présence dans notre bassin.

La Mousse que voici est un *Brachythecion* que M. Schimper a surnommé *Payotianum*, mais qui n'est pas décrit dans le *Synopsis*. Les touffes sont d'un beau vert clair, parfois roussâtres. Les feuilles sont intermédiaires entre celles du *glaciale* et celles du *Starkianum*, ce serait donc une espèce nouvelle découverte par M. Payot.

A ces espèces qui toutes, pour un motif ou un autre, sont dignes d'intérêt, j'ajouterai les noms suivants qui complètent la série des Mousses dont je crois pouvoir affirmer l'exacte détermination.

<i>Grimmia elongata</i> .	<i>Webera Ludwigiana var. latifolia</i> .
— <i>ovata</i> .	<i>Brachythecion plumosum</i> .
<i>Dicranella heteromalla</i> .	— <i>velutinum</i> .
<i>Dicranoweisia crispula</i> .	— <i>populeum</i> .
<i>Hypnum stellatum</i> .	— <i>rivulare</i> .
— <i>rugosum</i> .	<i>Mnion punctatum</i> .
<i>Hylocomion brevirostrum</i> .	— <i>stellare</i> .
<i>Blindia acuta</i> .	— <i>serratum</i> .
<i>Bryon pallens</i> .	<i>Didymodon mollis</i> .
— <i>filiforme</i> .	<i>Timmia bavarica</i> .
<i>Webera commutata</i> .	

Je vais maintenant vous soumettre deux formes dont malheureusement M. Payot ne m'a envoyé que de rares échantillons, sans fructifications. Aussi, non-seulement je ne puis les rapporter à aucune des espèces dont je connais la description, mais je suis même embarrassé sur le genre et la famille auxquels ils appartiennent.

La première de ces formes se rattache par certains caractères au *Dicranon* ; par d'autres et notamment par la disposition du tissu cellulaire, elle se rapproche du *Trichostomon* ; enfin, elle a une certaine analogie avec un *Blindia* ; en voici du reste le diagnose :

Cæspites condensati, olivaceo-virides, inferne nigricantes. Caules 1 —

1/2 centim., ramulis ut in *Dicrano fulvo* interrupte dispositis ornati, parce et sat longe in foliorum axillis usque ad apicem radicanter.

Folia caulinarum dissita, homomalla, ramulorum illis consimilia sed paululum minora; ramulina in extremitate ramulorum congesta, secunda, humida homomalla, rarissime crispata, fragilia et haud raro ut in *Dicrano viridi* apice rupto truncata, ex ovali lanceolata in subulam canaliculatam producta, haud auriculata nec decurrentia; inferne valde concava et interdum paululum reflexa; margine integro, solo apice mediocriter sinuoso et parce grosse papilloso; costa sat valida in summo apice evanescente; rete rhombico-quadratum cellulis minutis, chlorophyllosis, ad basim rectangularare et sensim in quadratum partis superioris transiens. Flores ignoti.

Découvert par M. Payot, de Chamonix, sans indication de localité, en 1879.

La seconde forme a beaucoup d'analogie avec certains *Didymodon*, notamment le *sinuosus* et le *rufus*; je ne puis cependant la ramener ni à l'une ni à l'autre de ces deux espèces. Aussi, j'en donne la diagnose comme pour la précédente :

Cespites parum condensati, in parte superiore laete virides, inferne decolorati. Caules simplices vel unica innovatione continui, 2 centim., hic et illic longis radiculis ornati; erectiusculi seu paululum flexuosi; folia parum conferta, inferne breviora, sicca raro elata, interdum retro reflexa, seu contra fere cucullata, saepissime vario modo contorquata, humida vero evidenter patentia squarrosa; decurrentia; e basi late ovata sensim et breviter lanceolata; nunc acuta, nunc sub-obtusa; in parte ovali margine sat laevia; in parte lanceolata cellulis prominentibus asperata, ita ut praesertim in apicibus sub-obtusis denticulata vidantur; utraque pagina minutissima papillosa; costa tereti, ad summum apicem evanescente, lutescente, in dorso grosse papillosa; rete quadrato-rotundatum, chlorophyllosum; in parte inferiore rectangularare, vix hyalinum.

Floris masculi foliola caulinis consimilia sed latiora, brevius et pene subito lanceolata rete: paululum laxiore sed similiter dispositum; acumine distinctius cellularum prominentium denticulis exasperato: circa viginti antheridia magna, brevissime pedicellata, paucis paraphysibus linearibus et tertia parte longioribus intermixta.

Découvert par Payot, de Chamonix, au col de Balme, en 1879.